



Sierre, le 4 novembre 2025

Sierre franchit une étape clé : un accord trouvé afin de permettre la reconstruction du Pont Beaulieu

La Ville de Sierre a trouvé un accord avec les recourants dans le dossier des aménagements routiers au nord du pont de Beaulieu. Cet accord, issu de négociations, permet la levée des oppositions et marque une avancée décisive vers la réalisation de cette infrastructure. La Municipalité salue cette évolution qui permettra de faire avancer l'ensemble du projet, essentiel pour la mobilité et l'aménagement de la ville.

Le projet de reconstruction du pont de Beaulieu entre désormais dans une phase déterminante : le retrait du recours contre la décision cantonale permet au Conseil d'Etat d'autoriser l'entrée en force du projet. En effet, un accord a pu être trouvé entre la Ville et les opposants, à l'issue de négociations portant sur l'indemnisation liée à l'expropriation de terrains. Pour les CFF, le traitement d'une décision complémentaire de l'Office fédéral des transports devrait également être facilité, l'accord convenu prévoyant aussi le retrait de l'opposition dans cette procédure fédérale. Une fois cette étape franchie, les premières étapes des travaux pourront être entamées, tant du côté de la Ville que des CFF.

Dans le cadre du plan directeur d'aménagement et d'urbanisation du centre-ville, la reconstruction du pont de Beaulieu constitue un élément clé pour façonner l'évolution de la mobilité au cœur de la Ville de Sierre. De nombreuses pièces d'un puzzle complexe dépendent de cette liaison et sont suspendues depuis des années : la modération du trafic au centre-ville, l'amélioration des lignes de transports publics, ou encore la jonction directe avec la gare, qui rendra possible le développement de projets immobiliers et d'aménagements urbains. Cette reconstruction permet surtout de rétablir la connexion entre les quartiers au sud de la gare et le centre-ville.

Avec cette étape de franchie, la Ville et les CFF peuvent se mettre à l'œuvre pour faire avancer l'ensemble du projet. Le calendrier peut enfin s'enclencher : les premiers travaux devraient débuter au printemps 2026, avec une mise en service du pont de Beaulieu attendue au cours de l'été 2027. La phase d'appel d'offres pour ces réalisations est d'ores et déjà lancée.

Une dynamique très positive pour Sierre

Ce déblocage intervient dans un contexte globalement favorable pour la Ville de Sierre. Il y a quelques mois, les citoyennes et citoyens ont validé à près de deux tiers des votants le projet de Valais Arena et d'Ecoquartier VIVA, porté par la Municipalité. Aujourd'hui, ce sont donc deux projets majeurs qui peuvent avancer, incarnant la vision d'une ville dynamique, plus fluide et plus agréable à vivre. La Municipalité se réjouit de pouvoir désormais aller de l'avant, avec et pour la population.

Contacts :

Pierre Berthod, Président de la Ville, 027 452 02 00

Pierre Kenzelmann, Conseiller municipal, 078 870 12 54